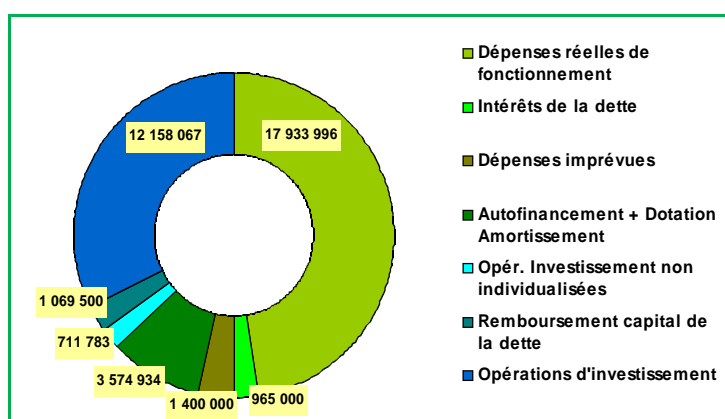


Le point sur le BUDGET PRIMITIF 2011

Le Conseil municipal a voté le budget 2011 le 24 janvier dernier. « Moment important pour notre commune puisqu'il conditionne principalement les actions et objectifs fixés » par le Conseil et en commissions municipales, ce budget intervient dans un contexte difficile : pour la France en général, compte tenu des déficits publics, et pour les collectivités territoriales, en particulier, confrontées au gel des dotations d'Etat, et à une moindre progression de leurs recettes fiscales suite à la disparition de la taxe professionnelle. Dans ce contexte rappelé par Madame le Maire, le budget primitif 2011 présenté au Conseil municipal est le résultat de trois mois de préparation intense avec l'ensemble des acteurs : services municipaux et commissions municipales, et tient compte des hypothèses abordées lors du débat d'orientations budgétaires du 13 décembre 2010 ; il traduit un réel effort dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement et une priorité absolue donnée à l'investissement, qui, pour la 4ème année consécutive est financé sans recours à l'emprunt et cependant progresse de manière significative par rapport à 2010 en intégrant d'importantes opérations nouvelles (voir plus loin).

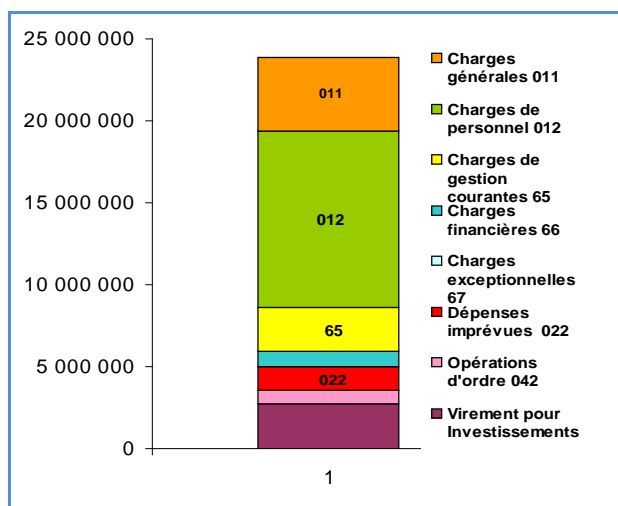


Le budget total pour 2011 s'élève à **37 813 000 €**, dont :

- **23,8 millions** en fonctionnement,
- **13,9 millions** en investissement.

En fonctionnement, les dépenses réelles s'élèvent à 20.3 millions d'€ ; elles progressent de + 4,70 % par rapport au BP 2010.

La hausse des **coûts de l'énergie, des prestations de maintenance, d'interventions des entreprises** et du montant des fournitures nécessaires à l'utilisation accrue des services à la population explique cette augmentation de dépenses.



Les dépenses de personnel sont contenues à une progression de 2% et sont donc parfaitement maîtrisées, tout en intégrant des crédits permettant le recrutement de jeunes dans le cadre de contrats aidés et le financement de mesures d'action sociale en faveur du personnel qui pourraient intervenir dès cette année.

Par ailleurs, la Ville poursuit son soutien total aux associations locales, avec **des subventions en augmentation de 2,5%**.

Enfin, les frais financiers s'élèvent à 925 000 €, et le budget 2011 intègre une réserve inscrite sur la ligne « dépenses imprévues », qui augmente de 400 000 € par rapport au BP 2010, pour permettre la renégociation d'un emprunt structuré souscrit dans les années 2005/2006. En effet, la municipalité est très vigilante sur l'évolution de ces emprunts souscrits à des conditions extrêmement avantageuses en termes de taux, mais qui présentent aujourd'hui des risques, du fait de la crise et du retournement des marchés financiers.

Ceux-ci conduiront probablement la municipalité à renégocier un de ces prêts dès 2011.

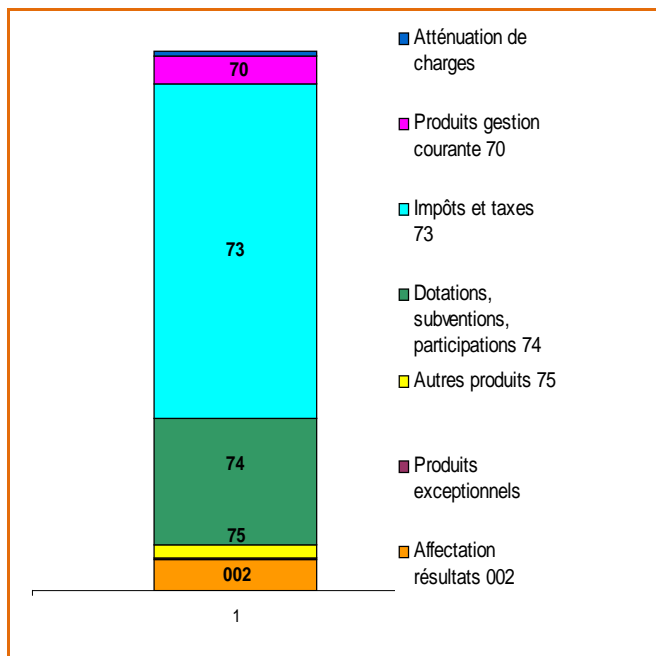
(Une opération déjà réalisée en 2010, avec la sécurisation d'un prêt contracté auprès de DEXIA.)

Les recettes réelles s'élèvent à 22.4 millions d'€ (+7 % par rapport au BP 2010).

Côté recettes, les dotations d'Etat sont gelées, et n'intègrent pas encore l'augmentation réelle de la population seynodienne.

Ce sont les produits des contributions directes et des diverses taxes (électricité, droits de mutation, publicité) et dotations locales (DSC, fonds genevois) qui progressent le plus.

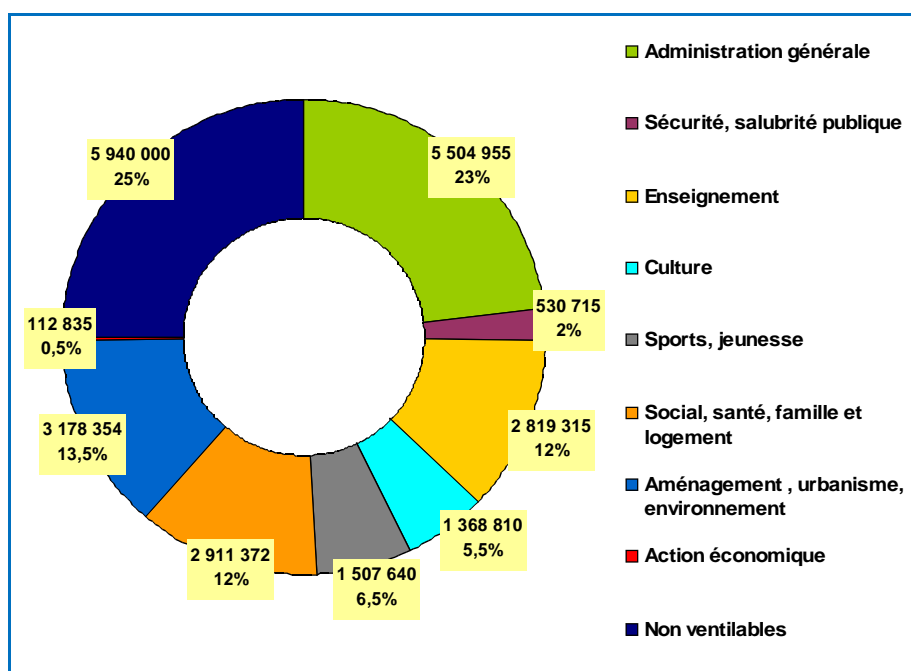
Le produit des contributions directes a été estimé sur la base de la revalorisation des bases de +2% décidée par l'Etat (loi de finances pour 2011), d'une variation physique des bases de + 1% liée aux nouvelles constructions, et d'une augmentation des taux de + 1%, qui laisse la Ville de SEYNDO avec des taux d'imposition inférieurs à la plupart de ceux des villes de plus de 10 000 habitants.



L'ensemble de ces recettes permet de dégager un autofinancement de plus de 2,750 millions d'€ pour financer les investissements 2011.

Un chiffre remarquable, représentant plus de 11.5 % du budget de fonctionnement, et en augmentation de 1 million par rapport à l'autofinancement prévu au BP 2010 (1,775 millions €).

A QUOI SERT LE BUDGET DE SEYNOD ?



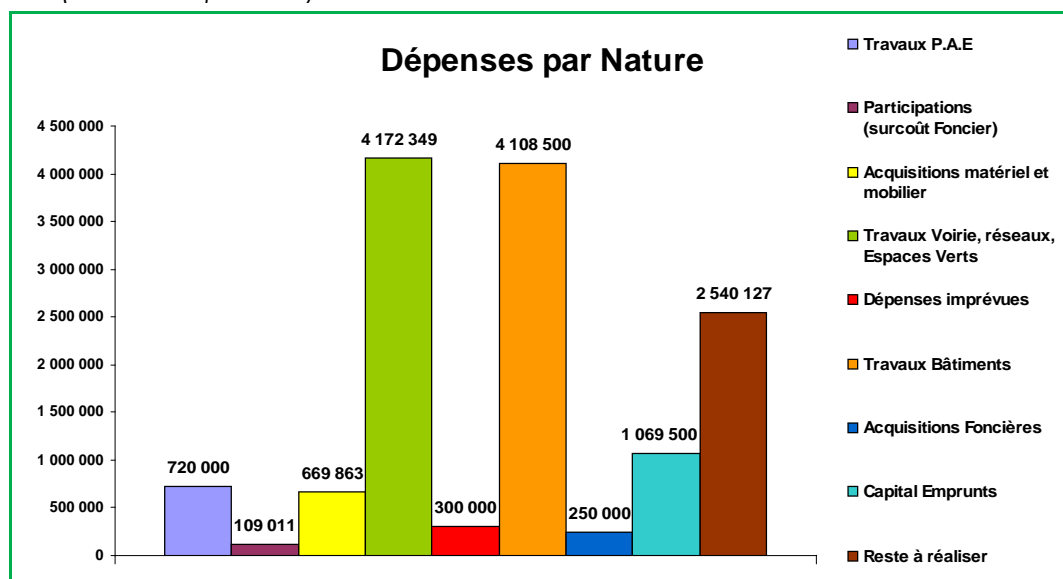
Hors dépenses non ventilables (prélèvement pour investissement, frais financiers, dépenses imprévues), les principales dépenses concernent :

- Administration générale
- Voirie, urbanisme et environnement
- Etablissements scolaires
- Services sociaux et structures petite enfance,

- Culture, Sports et jeunesse

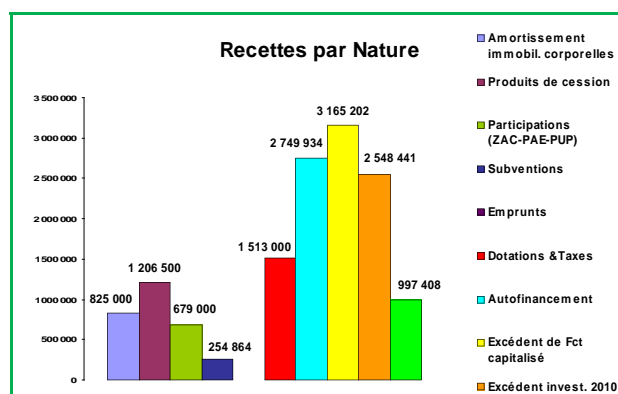
En 2011 : PRIORITE AUX INVESTISSEMENTS !

En investissement, le total des dépenses s'élève à **13,9 millions d'€**, dont **9,7 millions € au titre des opérations nouvelles** (voir détail plus loin).



Ces investissements sont financés comme suit:

- excédent de fonctionnement capitalisé : **3,1 M€**
- Autofinancement 2011 : **2,7 M€**
- Excédent d'investissement 2010 reporté : **2,5 M€**
- Dotations et taxes : **1,5 M€**
- Produits des cessions : **1,2 M€**
- Participations : **1 M€**
- Subventions : **0,254 M€**
 - Emprunts : **néant**



Les principaux investissements en 2011

Travaux dans équipements scolaires

Extension du **groupe scolaire de BALMONT** – 1^{ère} tranche – 300 000 €

Travaux dans les **différents groupes** : 695 000 €

- CEP : 207 000 €
- MURAILLONS : 188 000 €
- BARRAL : 157 000 €
- LA JONCHERE : 143 000 €

Programmes divers

- **Rénovation Place Saint-Jean (FISAC 3^{ème} tr.)** 1 254 000 €
- **Parc des Services techniques** – 1^{ère} tranche : 710 000 €
- Travaux de **mise en accessibilité** : 300 000 €
- **Matériel de transport** : 208 000 €
- Participation de la Commune de SEYNOD au surcoût foncier pour **69 logements aidés** (PLUS

Equipements sportifs, culturels et sociaux

- **Réalisation 2^{ème} terrain de sports synthétique - Complexe Max Decarre**: 1 138 000 € (sur un total de 1,2 million d'€)
- **TENNIS, Gymnases** : 147 000 €
- **Salles communales et équipements culturels** : 66 000 €
- **Equipement structures petite enfance** : 24 000 €

Travaux de voirie, espaces verts et environnement:

UN BUDGET TOTAL de 3 142 000 €

- **Revêtement réparation de chaussées** : 515 000 €
- **Aménagement RD 5 – Sacconges (2^{ème} tranche)** : 500 000 €
- **Traversée de CHAUX et parking du groupe scolaire de BALMONT** : 318 000 €
- **Espaces verts et aires de jeux**: 195 000 €
- **Dissimulation réseaux / déplacement candélabres** : 250 000 €